

Opération Tranquillité Vacances à Troyes : sécurisez votre domicile en votre absence

Vous partez en vacances ? Pensez à sécuriser votre logement grâce à l'Opération Tranquillité Vacances (OTV). En vous inscrivant à ce dispositif, la police municipale de Troyes veillera sur votre domicile en votre absence. Des patrouilles régulières seront effectuées aux abords de votre résidence tout au long de vos congés.

Ce service gratuit a pour but de prévenir les cambriolages et tentatives d'effraction lorsque vous êtes loin de chez vous.

Les modalités :

- o Lieu d'inscription : Police Municipale de Troyes
- o Quand s'inscrire : Avant votre départ en vacances
- o Documents nécessaires : Pièce d'identité, justificatif de domicile, coordonnées d'une personne de confiance à prévenir et pouvant se rendre rapidement sur place

Ce service est valable non seulement pendant l'été, mais également tout au long de l'année pour chaque absence prolongée. Assurez-vous de vous inscrire à temps pour partir en vacances en toute sérénité.

Votre contact

Service relations presse

Ville de Troyes

06 82 41 69 50

relations.presse@troyes-cm.fr